



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection d'académie – inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

IA-IPR STI

Tél : 05 36 25 72 15

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 2 septembre 2024

Les IA-IPR de sciences et techniques industrielles

à

Mesdames, messieurs les professeurs de technologie et
de sciences industrielles de l'ingénieur

Mesdames, messieurs les directeurs délégués aux
formations professionnelles et technologiques

S/C de

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée SII – 2024 des IA-IPR STI de l'académie de Toulouse.

Le groupe des IA-IPR STI est, cette année, constitué de :

- François BACON, IA-IPR STI
- Landry BOURGUIGNON, IA-IPR STI
- Sylvie DESVOY, IA-IPR STI
- Géraldine LAVABRE, IA-IPR STI

La collaboration de chargés de mission pour l'accompagnement des stagiaires et contractuels se poursuit avec :

- Bénédicte Birat, professeur SII au lycée Déodat de Séverac ;
- Jean-Louis Le Déaut, professeur de technologie au collège Soulagés de Marcillac Vallon ;
- Yves Strullu, professeur de technologie au collège Louisa Paulin de Muret, intervenant à la DRANE ;
- Romain Merliac, professeur de technologie au collège Jacques Maure de Castelnau ;

Stéphane Rivola, DDF du LPO Le Garros poursuit son temps de décharge pour d'une part compenser la mission de correspondant académique aux sciences et technologie (CAST) de Landry Bourguignon et d'autre part contribuer à différents travaux demandés aux IA-IPR. Il participera notamment, au pilotage du BTS CRSA au niveau académique, à la coordination du projet LATE28 et sera en charge du dossier des contractuels.

1/ Formations proposées au PRAF :

Nous vous invitons à profiter des dispositifs de formation continue mis en place cette année. Ceux-ci visent à vous permettre d'intégrer les nouvelles pratiques pédagogiques et les avancées technologiques dans vos enseignements. L'innovation pédagogique est un levier puissant pour susciter l'intérêt et l'engagement des élèves.

Des parcours de formations sont proposés **en candidature individuelle** comme le parcours « démarche de créativité », ou encore le parcours « intelligence artificielle », ...

Un groupe de formateurs académique SII va être constitué afin d'accompagner le développement professionnel des enseignants de la discipline.

Pour le nouveau programme de technologie au cycle 4 qui entre en vigueur à cette rentrée scolaire, les formations engagées en fin d'année scolaire dernière se poursuivront et des formations spécifiques seront proposées.

2/ Valorisation de la discipline en lien avec les défis actuels :

L'intégration des enjeux de la transition écologique au sein de nos enseignements est désormais une priorité nationale. En tant qu'enseignants de technologie et de sciences industrielles de l'ingénieur, vous êtes au cœur de cette mission. Vous avez un rôle clé à jouer dans l'accompagnement des élèves vers la compréhension et l'appropriation des défis écologiques. Vos cours doivent les amener à développer des compétences scientifiques et techniques tout en intégrant une réflexion éthique et durable dans les projets menés.

La transformation numérique de l'éducation continue également de se déployer. Les compétences numériques, la robotique, l'intelligence artificielle et l'automatisation sont désormais des composantes essentielles de nos programmes. Nous devons accompagner les élèves pour qu'ils deviennent non seulement des utilisateurs avertis, mais aussi des créateurs de solutions innovantes.

3/ Rénovation des BTS :

Les nouveaux référentiels des BTS « Photonique : Technologies et Sciences de la Lumière » et « Aéronautique » seront mis en œuvre à cette rentrée scolaire.

4/ Généralisation du parcours de consolidation :

Le parcours de consolidation doit être mis en œuvre dans tous les BTS, dès cette rentrée. Il s'agit d'accompagner les bacheliers professionnels présentant des difficultés, en co-construisant avec eux un parcours de consolidation individualisé leur permettant de réussir. Des ressources académiques ont été produites lors de l'expérimentation de 2023/2024. Elles sont disponibles au lien suivant :

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/du-parcours-differencie-au-parcours-de-consolidation>

5/ Evolution des examens:

Dans l'Eds « sciences de l'ingénieur » au lycée général une nouvelle épreuve au baccalauréat général pour les élèves de terminale se tiendra **dès la session 2025**. Elle prendra la forme d'une épreuve pratique, reposera sur le programme de sciences de l'ingénieur et visera à évaluer le niveau de maîtrise par les candidats de la compétence « valider les performances d'un produit par les expérimentations et les simulations » ainsi que les connaissances associées. De ce fait, la démarche expérimentale menée dans le cadre des activités pratiques sur des équipements et systèmes techniques du laboratoire se doit d'être mise en œuvre de façon régulière en 1^{ère} et en T^{ale} pour amener les élèves à maîtriser les attendus.

En conséquence, la durée de l'épreuve écrite terminale de l'Eds SI passera à 3h30 (2h30 partie SI, 1h partie Sciences Physique).

6/ Les concours :

Nombreux sont ceux parmi vous qui offrent à leurs élèves l'opportunité de participer à divers concours. Nous soutenons cette initiative, car ces concours sont une source de motivation pour les élèves et sont conçus pour favoriser le développement des compétences prévues dans les programmes. Ils constituent également une occasion de promouvoir le travail collaboratif, de valoriser les élèves de nos filières, et contribuent ainsi à leur mise en avant.

Quelques concours :

- Les Olympiades des sciences de l'ingénieur ;
- CGénial ;
- Yes we code ;
- Course en cours ;
- Les génies de la construction ;
- Les défis solaires ;
- Robocup ;
- ROBOTECK pour le cycle 4 ;
- Concours en lien avec Thales et/ou le CNES pour les terminales STI2D ;
- ...

7/ Les sites disciplinaires et nationaux :

- Le site académique SII couvre l'ensemble de nos formations du collège au lycée avec 3 rubriques : technologie, STI2D et SSI : <http://disciplines.ac-toulouse.fr/sii/>
- Adresse du site national (technologie collège, enseignements de lycée SI-CIT, STI2D, SI et BTS) :

<http://eduscol.education.fr/sti>

Nous vous remercions pour votre engagement et votre dévouement au service de nos jeunes, qui sont les citoyens et les professionnels de demain. Nous sommes convaincus que votre professionnalisme pour l'enseignement saura les inspirer et les guider vers des parcours d'excellence.

François BACON
Landry BOURGUIGNON
Sylvie DESVOY
Géraldine LAVABRE